

*Les crédits*

Dans le temps qui m'est accordé ce soir, je voudrais insister sur les graves répercussions que le budget et les mesures qu'il contient en matière de logement auront sur les femmes.

Il est rare que les budgets fédéraux s'attaquent directement aux femmes, au segment de la population qu'elles représentent. Le gouvernement s'y prend de façon plus insidieuse en s'attaquant à de nombreux programmes sur lesquels comptent énormément de femmes.

La réduction des programmes de logement prévue dans le dernier budget fédéral nous en donne un exemple parfait. Beaucoup de Canadiens qui dépendent des paiements de transfert fédéraux aux provinces au chapitre du logement social sont des familles monoparentales, dont la grande majorité ont des femmes à leur tête.

Ces réductions touchent aussi les personnes âgées seules, dont beaucoup sont des femmes qui, en vieillissant, ont de la difficulté à rester indépendantes et auto-suffisantes.

Dans le dernier budget, le gouvernement a réduit les dépenses au chapitre du logement social. À cause de ces réductions, la construction de nouvelles unités baissera de plus de 51 p. 100 au cours des trois prochaines années.

Actuellement, seulement 6 p. 100 des Canadiens reçoivent de l'aide grâce aux budgets pour le logement social, mais il y a encore 15 p. 100 de Canadiens, soit plus d'un million de personnes, qui ont besoin d'un logement convenable à prix abordable.

Ces réductions signifient que moins de Canadiens recevront de l'aide dans le cadre du Programme de supplément au loyer ou du Programme de logement sans but lucratif, et que moins d'autochtones recevront de l'aide dans le cadre du Programme de logement des autochtones en milieu urbain ou du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones. Tous ces programmes aidaient les femmes d'un bout à l'autre du Canada.

Les femmes qui habitent les provinces défavorisées dépendent encore plus des paiements de transfert fédéraux parce que la contribution de ces provinces était minuscule au départ et diminue de plus en plus à mesure que la contribution du fédéral diminue.

Une étude faite par la SCHL dans les années 80 a révélé que la situation des familles monoparentales dirigées par des femmes ne s'est pas beaucoup améliorée pour ce qui est de leur capacité de trouver des logements à prix abordable. L'étude dit, et je cite:

Un statut économique faible, la discrimination sur le marché du travail et les responsabilités relatives à l'éducation des enfants, problèmes qui touchent principalement les femmes, continuent de nuire à la capacité de ces familles canadiennes de trouver des logements convenables à prix abordable.

Les familles monoparentales dirigées par des femmes continuent d'être victimes de discrimination pour ce qui est de trouver un logement à prix abordable. Ce problème est aggravé par la baisse de revenu que ce groupe subit continuellement.

Selon les chiffres les plus récents publiés par Statistique Canada, le revenu des familles où une femme est le seul parent a baissé à 22 000 \$ par année. Six familles monoparentales dirigées par des femmes sur dix vivent dans la pauvreté, comparativement à cinq sur dix il y a un an.

Ces statistiques montrent clairement les besoins de ces femmes et de leurs enfants. Ce sont ces Canadiens dont les noms figurent sur les listes d'attente pour le Programme de logement sans but lucratif, le Programme de supplément au loyer ou encore le Programme de coopératives d'habitation, que le gouvernement a supprimé dans le budget de 1992. Les coopératives d'habitation ne sont plus une solution viable pour les femmes et les autres parce que le gouvernement a supprimé ce Programme.

La SCHL estime que, à cause des réductions prévues dans le dernier budget, il y aura 7 650 nouveaux logements sociaux de moins au Canada, cette année seulement. Ces compressions budgétaires signifient que la grande majorité de ces familles monoparentales continueront de vivre dans la pauvreté.

Dans le cas d'un des programmes de la SCHL, 60 p. 100 de tous les projets visaient les familles monoparentales. Le Programme de coopératives d'habitation offre une stabilité aux locataires et leur garantit un loyer abordable. Il leur permet de vivre dans un milieu où les gens ont des revenus variés, ce qui n'est pas le cas dans les logements sociaux qui deviennent souvent des ghettos.

• (1650)

Grâce au Programme de coopératives d'habitation, les femmes n'ont pas seulement un toit. Elles bénéficient aussi d'un appui important de la collectivité. C'est un programme rentable qui présente de nombreux avantages. Comme je l'ai dit, le gouvernement a annoncé sa suppression dans le dernier budget.

Le premier programme de coopératives d'habitation au Canada a été créé en 1973, sous un gouvernement libéral. En 1986, le gouvernement actuel a été tellement impressionné par le succès de ce programme qu'il a promis de construire annuellement 5 000 nouvelles unités, objectif qui n'a toutefois jamais été atteint. Au contraire, le nombre d'unités de logement construites a diminué sous le gouvernement actuel, et le financement, pour les deux dernières années, avait été menacé.